

Le BIEF Magazine



La future maison de santé Magné-Coulon

Portrait d'une Magnésienne

« Mon enfance, c'était la Pologne et le charbon »

>>> page 8

Le saviez-vous ?

La Guinguette de Magné

>>> page 10



Vous y étiez
Espace d'expression de la liste minoritaire
Rétrospectives
Informations
Le budget 2022
Les projets de la commune
Agenda du 2ème semestre

page 3
page 3
page 4
page 6
page 11
page 13
page 20



Alors que la pandémie se fait moins violente et qu'en même temps, renaît l'espoir de retrouver une vie sociale « normale » faite de rencontres et de moments conviviaux, voilà qu'un nouveau séisme, sans doute le pire de tous puisqu'il s'agit d'une guerre avec sa cohorte d'horreurs, frappe injustement un pays voisin l'Ukraine et par là même l'Europe et le monde entier.

Dès le début des hostilités, la commune a affiché son soutien sans réserve au peuple Ukrainien en installant son drapeau au fronton de la mairie. Par la suite, deux familles ont été hébergées dans le logement municipal mis à leur disposition au-dessus de l'espace associatif. Je remercie très chaleureusement toutes celles et ceux qui, dans un formidable élan de solidarité, par leur aide ou par leurs dons ont contribué à équiper cet appartement jusque-là plutôt spartiate.

Malgré ces événements dramatiques, nous poursuivons la réalisation de notre programme avec une volonté affirmée de respecter nos engagements.

Vous trouverez dans les pages suivantes divers articles qui font un point de situation sur l'avancement des principaux dossiers :

La zone habitat de la Zac avec l'achèvement de la 2ème tranche de 7 lots tous vendus et en cours de construction, l'installation des occupants des 12 logements sociaux à l'arrière du centre de formation et le démarrage des travaux de viabilisation d'une 3ème tranche de 39 lots dont 32 ont été préservés et font l'objet de signatures de compromis de vente en cours.

La zone Commerces /services dont toutes les cellules disponibles ont trouvé preneur. Certaines sont vendues, d'autres font l'objet d'un compromis de vente signé avec permis de construire déposé ou accordé.

La Maison de santé, projet phare de la mandature que nous portons conjointement avec la commune de Coulon, entre dans sa phase de construction avec une date de livraison du bâtiment prévue en juillet 2023. Un article lui est réservé dans les pages suivantes et **une réunion publique est prévue le 20 septembre à 19h00 à la salle des fêtes de Coulon** pour présenter ce projet en détail aux habitants de nos deux communes. Enfin, **le projet de Résidence seniors** que vous avez parfois qualifié d'Arlésienne semble également sur la bonne voie ! Nous sommes en relation avec un porteur de projets qui a été séduit par la situation du terrain qu'il qualifie lui-même d'idéale pour ce type d'établissement : une maison de santé limitrophe et une zone commerces /services à proximité immédiate.

Vous trouverez également dans ce numéro, un article détaillé, relatif au **label « Territoire BIO engagé »** qui nous a été décerné par la Région Nouvelle Aquitaine pour avoir introduit plus de 25 % de produits BIO au restaurant scolaire. Je vous laisse le découvrir mais ce n'est qu'une étape, notre objectif étant de servir des repas 100 % BIO à nos enfants d'ici 2025.

Merci aux agents de l'équipe de restauration et à Mélisa Cartier, conseillère déléguée pour ce beau résultat.

Quant vous lirez ces lignes, les vacances seront proches pour certains d'entre vous. Je souhaite qu'elles vous soient agréables, ensoleillées et bénéfiques.

Quant à celles et ceux qui ne partiront pas, je les invite à profiter de la programmation particulièrement riche et variée prévue tout au long de l'été à Magné.

Votre maire, Gérard Laborderie

VOUS Y ÉTIEZ



15/01/2022 - Spectacle Faut s'tenir



05/02 et 14/05/2022 - Soirées Impro



05/03/2022 - Aux filles de l'eau



18/03/2022 - Spectacle Helix



20/03/2022 - Carnaval APE



02/04/2022 - Soirée Foot truck



02 et 03/04/2022 - 12ème
Festival ABM



30/04/2022 - Cérémonie des
anciens Sapeurs Pompiers de
Paris



08/05/2022
- Commémoration



21/05/2022 - Hip-Hop

ESPACE D'EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

L'équipe Municipale de l'opposition, tout en soutenant certains projets nécessaires au développement de la commune de Magné, ne peut s'empêcher de s'interroger sur le flou et les incertitudes qui entourent certains engagements, dont le caractère disproportionné par rapport au budget d'une commune comme Magné, laisse craindre une dérive et surtout une mise en péril des finances de celle-ci pour l'avenir.

Nous souhaitons partager prochainement nos interrogations avec les habitants de Magné par une information qui passera par voie de presse.

Nous comptons sur votre mobilisation à nos côtés.

Bernard ADAM, Véronique ANDREU, Nathalie MARRET
magne-auquotidien@laposte.net

UNE MÉDAILLE POUR DOMINIQUE HAGNIER ET FRANCETTE CHAUVET

Dominique Hagnier, déjà titulaire en 2020 de la Médaille d'Argent de la Ligue Française de Nouvelle Aquitaine, a reçu le 12 mars dernier, la Médaille Ministérielle de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif échelon bronze - *ainsi que Francette Chauvet (Cf. page 8).*

Dominique Hagnier est né à Château-Thierry en 1960 mais c'est à Montmirail (51) qu'il passe son enfance dans le garage de ses parents aux côtés de ses deux sœurs.

En 1977, la famille Hagnier regagne le Niortais. Place à la distribution du carburant Avenue de Paris. Muni d'un BEP-CAP d'électro mécanicien, Dominique après 2 ans dans l'électricité, intègre la MAIF, à l'entretien en 1981, puis le service informatique qu'il ne quittera qu'à la retraite, en plein confinement au 1er octobre 2020. Le « ballon » est sa passion, au

sein de son entreprise, mais aussi dans le club de Saint Pompain, comme gardien, sénior pendant 2 ans, puis vétérans. Parallèlement, devenu Magnésien en 1987 avec son épouse Maryse, il accompagne son fils Emmanuel au club de Magné, et spontanément, Dominique aide aux entraînements.

Certificat d'animateur en poche en 1994, il devient éducateur, et en 1997, Dominique s'investit à temps plein dans le club de l'Association Sportive du Football Club de la Venise Verte qui regroupe Sansais et le Vanneau-Irleau, et en 1999 il remplace Huguette Liaigre à la trésorerie jusqu'en 2003.

En effet, à cette date, le club fusionne avec Magné, pour devenir « le Club Sportif de la Venise Verte ». Pas de répit, on lui confie les postes de secrétaire et correspondant auprès du district

avec la gestion des licences. Joueur suppléant, arbitre de



Francette Chauvet et Dominique Hagnier lors de la remise de leur médaille

toucher, délégué de terrain, commission des fêtes, suivi financier, Dominique « le secrétaire », est sur tous les fronts. Toujours disponible, exemplaire, d'une gentillesse innée, passeur de témoins, mettant en exergue la fameuse morale d'une fable de La Fontaine « *il se faut s'entraider, c'est la loi de la nature* ».

LES TRAVAUX

» Le cimetière

Le parking du cimetière, nouvellement appelé la place du souvenir a été rénové pour un prix de 25 950 €.

Un aménagement qualitatif pour véhicules légers a été réalisé, le nouveau parking est en enrobé. Des places matérialisées en résine et la plantation de 3 chênes

verts contribuent à donner une nouvelle image plus paysagère de notre commune.

Un aménagement du cimetière a également été effectué avec des cailloux décoratifs afin de rendre plus homogènes et plus harmonieuses les séparations entre les tombes.

Ces installations, à l'essai dans

le nouveau cimetière, favorisent l'entretien et permettent de diminuer le désherbage.

L'objectif est de les pérenniser dans l'ensemble du nouveau cimetière.

L'ancienne clôture a aussi été embellie avec l'intégration de brises vues en bois (garantie 10 ans).



» Les plantations

De nouvelles plantations ont été effectuées le long de l'avenue du Marais poitevin afin d'embellir l'entrée de notre commune côté Coulon.

Deux vergers, accessibles à toutes et tous, ont également été plantés dans la ZAC Habitat et à proximité des jardins en partage.



» Parking de la salle omnisport
 La réfection totale du parking de la salle omnisport a été réalisée en enrobé. Un cheminement sécurisé pour les piétons et notamment les élèves de l'école a été balisé.
 Le coût des travaux s'élève à 29 303 €. Ceux-ci ont été subventionnés à hauteur de 56 % par le conseil départemental soit 16 415 €.

» Route de Jousson

La CAN réalise actuellement la réfection du réseau d'assainissement du dernier tronçon de la route de Jousson.



» La passerelle du Gué

La passerelle qui relie le chemin de la Cabane et celui des Épineaux vient juste d'être réhabilitée pour une somme de 26 640 €. 3 des 5 IPN, tordus par des chargements inconsidérés et beaucoup trop lourds lors d'opérations de débardage de bois, ont du être remplacés ainsi que tout le platelage en bois.

Le nouveau poids autorisé pour permettre aux utilisateurs de franchir cet ouvrage sans risque sera de 10 tonnes.

Ces travaux, engendrés par l'incivilité de certains, permettront à tout un chacun de continuer à profiter en toute sécurité de ce sentier bucolique et aux agriculteurs d'accéder à leurs parcelles.



TRÉSORS DU MARAIS

Depuis mai 2021, dans le jardin du n°161 route de la chapelle au Gué de Magné se trouve une petite boutique d'articles de créateurs « Trésors du Marais ». Sylvie Baron (sur la photo ci-contre) et Bérengère Tassin proposent des objets réalisés par une douzaine de créateurs locaux et 2 maisons de décoration. Décoration, savon, objets utiles, bijoux, nichoirs, kirigami, en fer forgé, en bois, en céramique ou en tissu, etc... les créations sont très variées et toutes faites main.

Sylvie et Bérengère vendent également sur les marchés nature, fêtes des plantes, marchés de créateurs et artisans, marchés de Noël... C'est d'ailleurs principalement lors de ceux-ci qu'elles font de nouvelles rencontres de créateurs : « Nous fonctionnons au coup de cœur ; ce qui nous passionne, avant tout, ce sont les rencontres artistiques et humaines ».

En 2019, elles avaient d'abord ouvert une boutique à Damvix et voulaient proposer des ateliers créatifs aux enfants. Mais hélas, la pandémie avec les confinements et la fermeture des commerces "non essentiels" en ont décidé autrement. C'est pour cette raison qu'elles ont eu l'idée de faire leur boutique dans la dépendance de leur jardin.

Ouvert du mercredi au dimanche de 10h30 à 18h30, sauf lorsqu'elles sont sur les marchés, n'hésitez pas à consulter leur page Facebook <https://www.facebook.com/tresors.dumarais> ou Instagram @tresorsdumarais avant de vous y rendre. Un site de présentation de la boutique est en cours de finalisation et sera bientôt en ligne.



TRANSPORTS SOLIDAIRES MARAÎCHINS MAGNÉ-COULON

L'association TSM est un service de transport de personnes local et solidaire assuré par des chauffeurs bénévoles qui utilisent leur véhicule personnel.

C'est un service à vocation sociale et d'entraide qui intervient en complément des autres services de transport.

L'accompagnement par des personnes bénévoles a également pour objectif de

rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité.

Les demandes de transport se font 3 jours à l'avance auprès du Centre Social et Culturel du Marais de COULON.

Téléphone : 05 49 35 99 90.

Vous disposez d'un peu de temps libre et vous souhaitez nous

rejoindre dans cette belle action ? Vous êtes les bienvenus !

Vous pouvez contacter le CSCM ou la référente de MAGNÉ Michèle Baudouin au 06 77 73 59 69 pour toutes rencontres, explications, cotisations, adhésions, dossiers pour les chauffeurs et les bénéficiaires.

« Mon enfance, c'était la Pologne et le charbon... »

Francette Chauvet, née Suire, a vu le jour à Faymoreau-les-Mines (85) en 1950. Elle a une fille, Mélanie et un petit-fils, Louis. Fille et petite-fille de mineurs, des origines française, polonaise et ukrainienne, Francette a multiplié les recherches et les voyages pour en connaître d'avantage sur ses origines et sa famille, dont celle de son grand-père maternel au nom évocateur « Romanov ». Bénévole dans les associations, conseillère municipale, Francette est partout, toujours très active, curieuse et passionnée.

FRANCETTE, RACONTE-NOUS TON ENFANCE.

Je suis née en 1950 à Faymoreau-Les-Mines en Vendée. Nous habitons dans le quartier des polonais. Nous jouions avec tous les enfants familles d'immigrés (polonais, portugais, espagnols, russes, italiens, tchèques). Mon père, René Suire, et mon grand-père paternel, Georges Suire, étaient français et mineurs ; d'ailleurs la photo en noir et blanc

de mon grand-père orne des objets souvenirs et une immense affiche sur un mur du musée du centre minier de Faymoreau. Mon grand-père maternel russe, mineur également, Stéphane Romanov, a aussi été, au gré des guerres, un temps polonais, autrichien, et finalement ukrainien. Ma grand-mère maternelle était polonaise. Alors avec toute cette famille, mes veillées d'enfance étaient pleines d'anecdotes

de la guerre 14-18, d'épopées du grand-père russe fuyant les bolchéviques, d'histoires de Cosaques et bien évidemment de mines et de charbon. J'ai toujours été très proche de mes grands-parents. Le nom de mon grand-père, « Romanov », nous a aussi laissé imaginer tout un tas d'hypothèses sur son « grand secret » qu'il détenait mais qu'il n'a, hélas, jamais dévoilé.

QUEL MÉTIER AS-TU EFFECTUÉ ?

Plusieurs ! Enfant, je me rêvais professeure des écoles. Et puis, finalement, parce qu'on jugeait que je faisais trop de fautes d'orthographe pour être institutrice, je me suis dirigée vers la comptabilité. J'aime les chiffres ! En mai 68, après mon bac, j'ai intégré pendant 2 ans une teinturerie à La Roche-Sur-Yon, et ensuite aux Ajoncs, pendant 20 ans, j'ai travaillé, toujours en tant que comptable, au sein de l'usine Esswein (groupe Thomson) qui fabriquait des machines à laver, des lave-vaisselles, des micro-ondes, ...

Suite au décès de mon mari, en 1989, j'ai décidé de me lancer



dans le commerce. Après un an dans un cabinet comptable, j'ai acheté mon 1er commerce : un bar, tabac, PMU, loto, presse. Mais le bar était très prenant et moi je rêvais d'avoir ma « boutique ». Alors à la fin de mon bail, j'ai trouvé celle de mes rêves à Airvault dans les Deux-Sèvres : un bureau de tabac, loto, cadeaux et articles de pêche. C'était vraiment le bonheur ! J'y ai rencontré mon mari Daniel et, pour s'installer près de son travail à Niort, en 1999, nous avons acheté une maison à La Repentie de Magné et j'ai fini par vendre ma boutique. J'ai été ensuite contactée par La Française des Jeux et pendant 8 ans, autre que l'administratif et la boutique, je délivrais les chèques aux « grands » gagnants. J'ai d'ailleurs vendu un ticket gagnant de « Millionnaire », et j'ai été invitée à Paris, avec le gagnant, pour le tournage de l'émission et à une grande réception au Lido.

ET TU AS REÇU UNE MÉDAILLE DERNIÈREMENT ?

Oui, en mars. J'ai reçu la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif. J'ai toujours œuvré dans une multitude d'associations depuis 1983 : trésorière de la section Danse enfants, ados et adultes à La Roche-sur-Yon (7 ans), trésorière-secrétaire de l'Union des commerçants de Nalliers (4 ans), trésorière de l'association du Pays Minier de Faymoreau (9 ans), trésorière adjointe et trésorière de Festi'Magné et du comité de

jumelage allemand Magné-Weitnau depuis 2008, membre de l'association humanitaire et culturelle Vendée-Ukraine depuis 2006, membre puis secrétaire adjointe à l'association des propriétaires fonciers du Marais depuis 2012, membre du comité animation coulonnais (3 ans), et trésorière de Magné Animation depuis 1 an. Et quand je ne suis pas trésorière, on me demande pour être vérificateur aux comptes.

ET LA RETRAITE ?

Je ne m'ennuie pas ! J'ai été pendant 12 ans correspondante pour le Courrier de l'Ouest. Je suis également depuis 2020, conseillère municipale et vice-présidente du SIVU Coulon-Magné.

Et puis, j'ai toujours cherché à en savoir d'avantage sur ma famille. J'ai passé des heures à faire des recherches sur cette famille polonaise et ukrainienne. Alors quand la retraite a sonné, avec Daniel, nous sommes partis en camping-car sur les traces de mes grands-parents. Nous avons sillonné toutes les mines de France, les tranchées de Verdun,... et nous sommes partis 3 semaines en Pologne et en Ukraine, où nous avons retrouvé toute la famille Romanov. C'était tout une aventure ! C'est d'ailleurs dans le cadre de la préparation de



Remise d'un chèque à un gagnant de la Française des Jeux

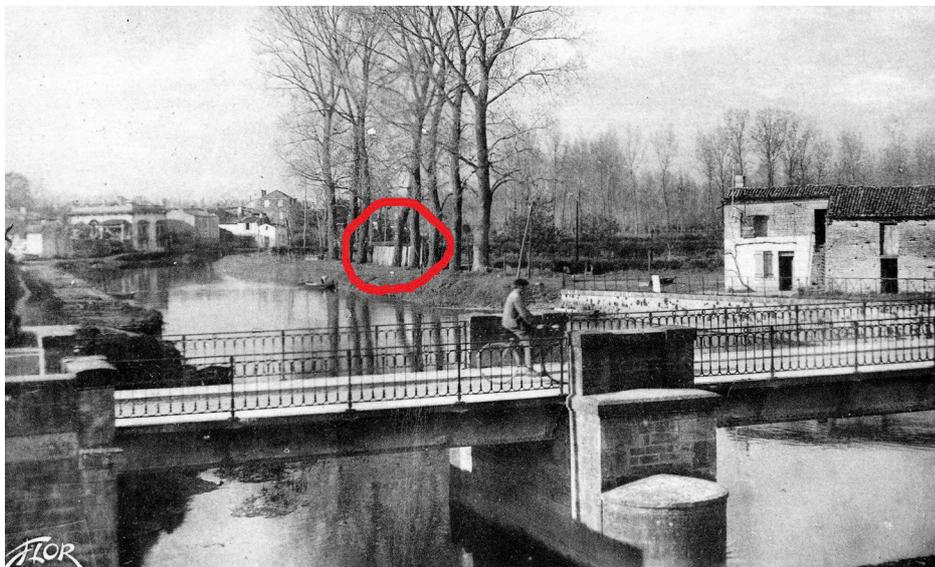


Devant l'affiche de son grand-père Georges Suire au centre minier de Faymoreau

ce voyage que nous nous sommes rapprochés de l'association Vendée-Ukraine et que nous l'avons intégrée. Avec eux, nous avons fait plusieurs voyages humanitaires à Lviv pour apporter de l'aide aux hôpitaux. Et avec l'actualité dramatique, cette aide humanitaire a été renforcée. J'ai d'ailleurs le projet de retourner en Ukraine l'été prochain pour voir ma famille et apporter de l'aide.

LA GUINGUETTE DE MAGNÉ, DES ORIGINES À NOS JOURS

La première guinguette de Magné apparut en 1945 près du chemin de halage, non loin du pont-levis. A l'époque, M. Gousseau et son épouse avaient fui Paris et étaient venus habiter Magné dans l'actuelle propriété de Sébastien Audis, dont ils n'occupaient qu'une partie, celle proche de la Sèvre. Ces personnes ouvrirent un lieu de danse à l'arrière de leur habitation sur la propriété de leur voisine Valentine Deborde (Cf. photo ci-contre). Ils y aménagèrent une piste en plein air sur du sable,



Entouré en rouge, l'emplacement de la guinguette des années 1950

une aire de jeux et un cabanon avec buvette. Par la suite, le sable de la piste fut remplacé par une dalle en ciment.

Cet espace inspiré des guinguettes de la région parisienne devint vite un lieu de distractions très fréquenté le dimanche par les familles magnésiennes dans les années d'après-guerre. On y venait boire, danser, jouer aux cartes ou aux boules. A la nuit tombée, il y avait des lampions. Les musiciens amateurs étaient des locaux, ceux-là mêmes qui jouaient dans les noces de villages.

Cette ancienne guinguette s'arrêta en 1955 et le site fut détruit en 1958.



En 2009, l'association Festi'Magné eut l'idée de faire revivre la guinguette de Magné tous les ans, le temps d'un week-end, près du bief Saint Germain. Après un arrêt de 2 années dû à la pandémie, la guinguette devrait reprendre en août 2022.

La Guinguette de Magné de nos jours

Le conseil municipal du 14 Avril 2022 a procédé aux votes des comptes administratifs 2021 et des budgets prévisionnels (ou primitifs) 2022.

La commune gère deux budgets : le budget général et le budget annexe de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté).

Chaque budget est constitué de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant

eux-mêmes divisés en articles.

La section de fonctionnement regroupe :

» toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;

» toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer. Ils s'agit notamment du produit des quatre grands

impôts directs locaux, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD).

La section d'investissement comporte :

» **en dépenses** : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...);

» **en recettes** : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de l'année n-1 de la section de fonctionnement.

1 – Les comptes 2021

La commune est l'ordonnateur et gère le compte administratif. Le Trésorier payeur général (TPG) règle les factures, encaisse les recettes et gère le compte de gestion. Les deux comptes doivent être identiques.

Compte administratif général 2021		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 145 628,09 €	1 152 294,44 €
Recettes	2 649 653,87 €	1 010 304,69 €
Solde	+ 504 025,78 €	- 141 989,75 €

L'excédent de fonctionnement de 2021 a été reporté de la façon suivante dans le budget primitif 2022 :

- en fonctionnement : 78 779 €
- en investissement : 425 246,78 €

Compte administratif de la ZAC 2021		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 083 462,12 €	1 962 804,83 €
Recettes	2 042 922,88 €	1 747 009,02 €
Solde	- 40 539,24 €	- 215 795,81 €

2 – Les budgets primitifs 2022

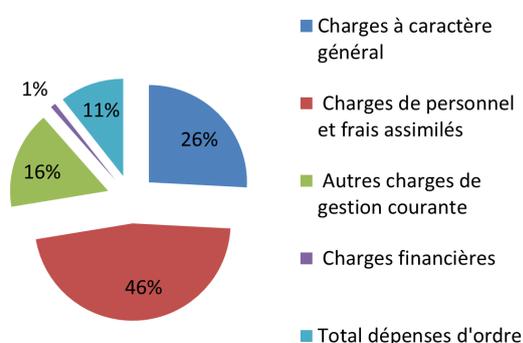
Depuis le 1er janvier 2022, nous avons mis en place une nouvelle norme comptable : la M57.

Elle va offrir plus de clarté, de lisibilité et de précision. Elle va nous permettre d'expérimenter le Compte Financier Unique qui remplacera le compte administratif et le compte de gestion. Le CFU permettra de simplifier la compréhension budgétaire et facilitera la lecture du budget.

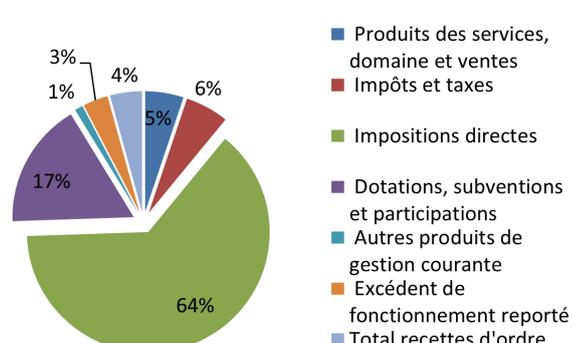
Le budget général primitif

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 507 187 €, sensiblement égal au budget 2021.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 445 467 €.

Ce budget est plus important que les années précédentes en raison, en particulier, du projet de maison de santé. Un emprunt sera contracté pour financer cet investissement. Il sera remboursé avec la participation de la commune de Coulon et les loyers versés par les professionnels de santé.

Le budget primitif de la ZAC

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 644 709,73 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 272 747,54 €



ZAC Habitat



ZAC Commerces et services



Espace réservé pour une future résidence senior



Espace réservé pour le futur parc paysager



Espace réservé pour la future maison de santé pluridisciplinaire

LE PARC PAYSAGER DE LOISIRS

OÙ ?

À l'arrière de la salle omnisport.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un espace de verdure, de détente, de distraction qui permettra aux Magnésiens de tous âges de profiter de ce lieu agréable, arboré, et pensé dans le respect de notre environnement.

À QUEL STADE EN EST LE PROJET ?

Des ateliers de consultation avec les associations sportives et le conseil municipal des enfants ont commencé concernant les cheminements, la végétation, la gloriette (point de mire du projet), les espaces de divertissement...

L'étude est toujours en cours avec le cabinet d'architecture paysager et de nouveaux ateliers vont avoir lieu dans le courant de l'année ainsi que de nouvelles consultations des Magnésiennes et Magnésiens.



LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE MAGNÉ COULON

Comme nous l'avons déjà évoqué dans un article sur un précédent Bief de notre Mandat, ce projet qui tient à cœur aux Magnésiens, avance bien !

Voici un résumé du planning théorique, avec certaines étapes déjà passées :

- l'Avant Projet Définitif (APD) a été approuvé par le Conseil Municipal en date du 22/12/2021
- le Permis de Construire (PC) a été déposé fin janvier et accepté fin mars 2022
- le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été déposé sur un site de marchés publics

avec une date limite de retour au 2 mai

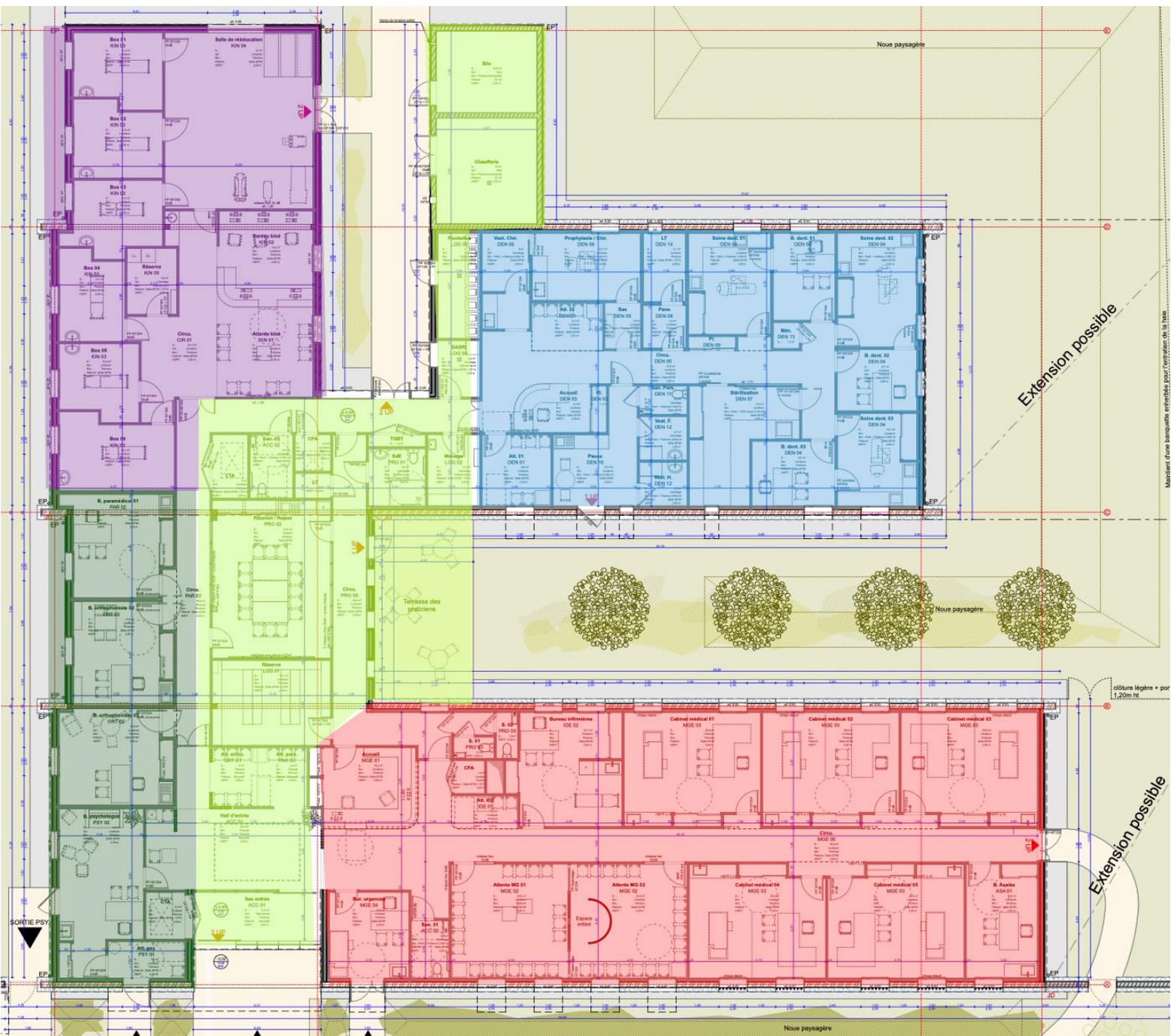
- la Commission d'analyse des offres s'est réunie le 17 mai pour valider le choix des entreprises proposées par le maître d'oeuvre
- Les travaux devraient débuter courant juin 2022
- Une réunion de présentation est prévue avec les Magnésiens et les Coulonnais le mardi 20 septembre 2022 à 19h à la salle des fêtes de Coulon. Vous en serez tenus informés par la distribution d'un flyer dans vos boîtes aux lettres.
- Fin des travaux prévue fin juin 2023

2023

Pour rappel, cette Maison de Santé accueillera une vingtaine de professionnels dont des infirmiers, des kinés, des médecins, des dentistes, 2 psychologues, 3 orthophonistes... Vous trouverez ci-contre une projection du bâtiment qui accueillera ces professionnels, ainsi que le lieu de son implantation.



**Réunion publique sur la
maison de santé
le mardi 20 septembre
à 19h à la salle des fêtes
de Coulon**



Bloc professions paramédicales



Bloc kinésithérapeutes



Locaux techniques et salles de réunion



Bloc dentistes



Bloc médecins généralistes

LA ZAC DE LA CHAUME AUX BÊTES

LA ZAC HABITAT

Suite au décapage des voiries de la 3ème tranche, le nivellement des sols a été réalisé avec les terres naturelles du site.

Le bornage des parcelles a été effectué afin de finaliser la commercialisation.

Les réseaux humides (eaux pluviales, eaux usées et eau potable) sont en cours de mise en place.

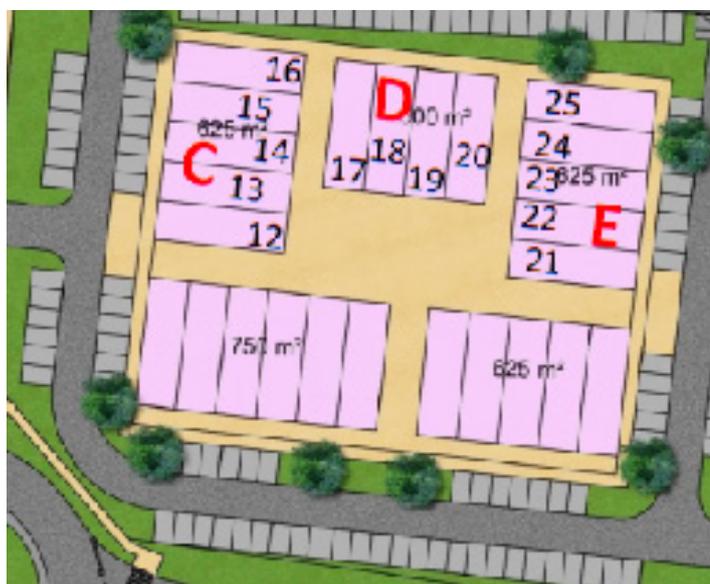
La pose des réseaux secs finalisera la viabilisation des parcelles du site.

A fin mai, sur les 39 lots, 32 lots sont déjà réservés.



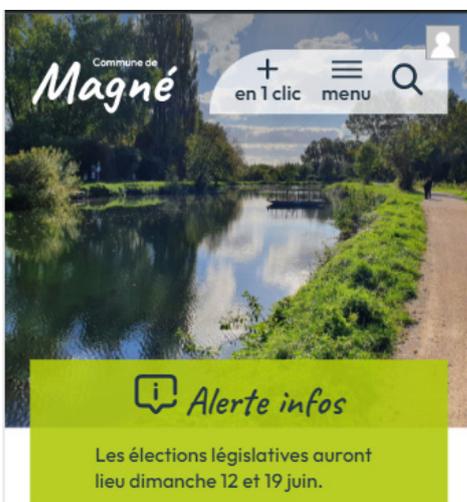
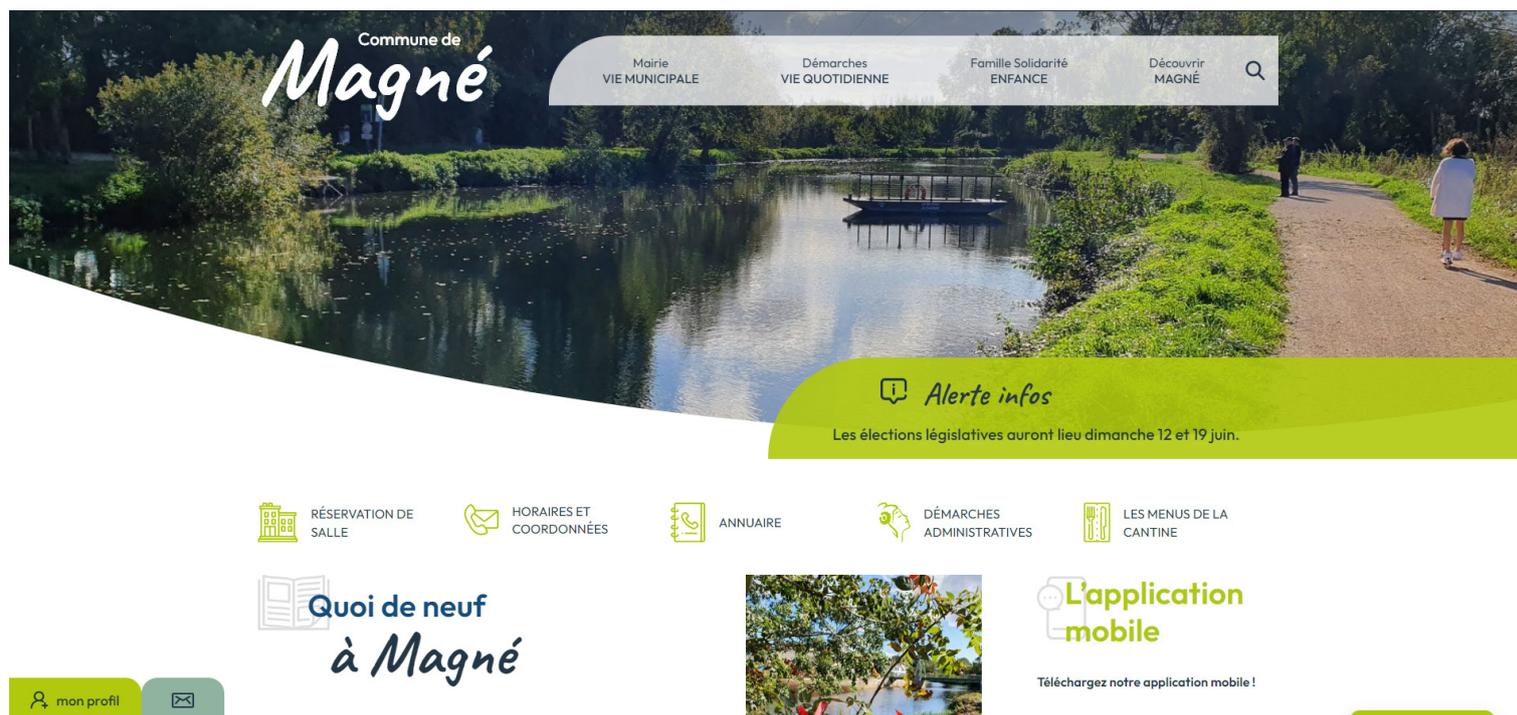
LA ZAC COMMERCES ET SERVICES

Toutes les cellules réservées. Situation au 25/05/2022 :



Lot n°	Etat
12	Vendu
13	Compromis signé / Permis déposé
14	Compromis signé / Permis déposé
15	Compromis signé / Permis déposé
16	Compromis signé / Permis déposé
17	Réservé
18	Réservé
19	Réservé
20	Réservé
21	Compromis signé / Permis délivré
22	Compromis signé / Permis délivré
23	Compromis signé / Permis délivré
24	Compromis signé / Permis délivré
25	Compromis signé / Permis délivré

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE



D'ici quelques jours, le nouveau site internet de la commune sera en ligne !

Consultable depuis un mobile, une tablette ou un ordinateur, le site a été modernisé, le graphisme et l'accès à l'information ont été revus.

Promesse de campagne, il est le fruit de plusieurs mois de travail entre les membres du groupe communication et l'agence A3 Web (Mon clocher). Il vous permettra d'avoir accès aux informations et aux services de la commune.

Il offre également la possibilité d'avoir accès aux informations susceptibles de vous intéresser en fonction de votre profil (parent, senior, ...) et une zone d'accès rapides pour les pages les plus

consultées.

Toutes les démarches administratives sont reliées avec les informations du service public pour des mises à jour optimum.

Un moteur de recherche performant, une page d'accueil et un menu repensés, ce nouveau site vous permettra un accès facilité aux actualités, à l'agenda, à l'annuaire et aux informations municipales.

L'adresse du site reste inchangée. Bonne visite sur www.ville-magne.fr

LABEL "TERRITOIRE BIO ENGAGÉ" POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Dans son programme de campagne, le conseil municipal avait annoncé son objectif d'aller le plus loin possible dans l'approvisionnement de produits biologiques dans les repas du restaurant du groupe scolaire Les Hirondelles et ambitionne d'atteindre les 100 % d'ici 2025. Pour rappel, la loi Egalim impose qu'au moins 20 % des produits soient sous label Agriculture Biologique. Depuis 2020, Mélisa Cartier, conseillère municipale déléguée aux circuits courts, repas bio au restaurant scolaire, œuvre avec tous les agents du restaurant pour atteindre cet objectif.

La cantine bio est le moyen de proposer à nos enfants une alimentation saine, variée, de qualité, sans pesticides, sans additifs et plus riche en nutriments.



Les légumes ont plus de saveurs, la viande contient moins d'eau et le bien-être animal est pris en compte. Choisir l'agriculture biologique et locale de surcroît, c'est aussi valoriser les produits de notre terroir, privilégier la diversité alimentaire, les variétés anciennes tout en réduisant notre

impact écologique.

Mais ce n'est pas simple ! Les plateformes locales de distribution de produits biologiques ont un grand choix de produits mais demandent à avoir des grosses commandes avec des franco de port très importants. Notre restaurant scolaire est bien trop petit pour stocker autant et ne permettrait pas la fraîcheur des produits proposés. Pour l'instant, les commandes sont passées majoritairement sur les circuits classiques, en privilégiant le bio français, en attendant que des circuits locaux se développent car ils sont encore rares. Mais des approvisionnements locaux se font également, comme avec l'association Nature Solidaire par exemple.



Un changement de logiciel de gestion des commandes et des stocks a permis également une gestion plus simple et de tout suivre en temps réel.

Enfin, tout « faire maison » demande plus de temps, et donc, pour cela, en début d'année, un cuisinier à temps plein a remplacé un agent parti en retraite qui travaillait en cuisine à temps partiel.



Au commencement, en 2020, la part de produits durables parmi ceux utilisés par le restaurant scolaire était de 5 % dont 1 % en bio. Grâce à l'investissement de tous, aujourd'hui, 50 % de produits durables dont 35 % de bio, 15 % de labels autres (AOP, AOC, IGP...) et 25 % de produits locaux (ex. Poitou-Charentes) ont été atteints.



Autre difficulté : le surcoût des repas. A titre d'exemple, aujourd'hui, avec une part de bio de 40 %, le coût denrées de l'assiette est passé de 1,60 € à 1,90 €, soit + 30 centimes ou + 19 %. Toutefois, ce coût est inférieur au coût moyen de 2,14 €, constaté par une étude de l'observatoire national de la restauration collective bio et

durable, menée en 2021 auprès d'un panel de collectivités ayant atteint un pourcentage bio de 37 %. Sans doute le fruit d'une gestion particulièrement rigoureuse des commandes mais aussi de la lutte contre le gaspillage que pratique quotidiennement l'équipe du restaurant scolaire.

Néanmoins, si rien ne change, on peut en déduire par extrapolation qu'une assiette 100 % bio, coûtera environ 50 % plus cher qu'une assiette standard.



Convaincus que la santé de nos enfants n'a pas de prix, nous n'avons pas, à ce jour, répercuté ce surcoût sur le prix du repas payé par les parents mais pour qu'un maximum de collectivités franchisse le pas,

il faudra impérativement que cet écart de prix se réduise.

En reconnaissance de tout le travail fourni, notre commune est lauréate du Label "Territoire BIO Engagé" (niveau 1 fourchette). Cela signifie qu'au moins 20% des produits servis dans nos restaurants collectifs sont bio. L'opération unique en France «Territoire BIO Engagé», lancée par l'interprofession bio régionale INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, distingue les collectivités territoriales qui ont atteint les objectifs fixés dans le cadre du Plan national Ambition Bio 2017. Ce label nous a été remis le 25 mai lors d'une cérémonie au restaurant scolaire en présence du maire Gérard Laborderie, de Pascal Duforestel, conseiller régional, d'Anne-Sophie Guichet et d'Olivier Poiraud, conseillers départementaux, de Jean-Paul Bellot accompagné de membres de l'Interbio Nouvelle Aquitaine, et de l'équipe cuisine.



Nous adressons nos vives félicitations à tous les agents du restaurant scolaire et les élus qui se sont pleinement engagés dans cette démarche. C'est un projet ambitieux et difficile mais tellement important pour la santé et l'avenir de nos enfants et de notre planète.



**Vous souhaitez suivre
l'actualité de votre
commune ?**

**1. Installez l'application
IntraMuros sur votre
smartphone**

**2. Abonnez-vous à la
commune de Magné**

**3. Retrouvez l'actualité
de votre territoire sur
les onglets "Journal" et
"Agenda"**



AGENDA du 2ème semestre 2022*

1er juillet - Fête de l'école (APE)

5,12,19,26 juillet et 2 août - Soirée Impro (place de l'église)

8-9-10 juillet - Festival sur la Comète

9 juillet - Eurochestreries

13 juillet - Feu d'artifice et bal populaire

15 juillet - Spectacle "Du Vent dans les cordes"

16 juillet - Fête de village (soirée Moules Frites)

22-23-24 juillet - Festival de Peinture

6-7 août - Guinguette (Festi Magné)

29 août - Don du sang

13 août - Fête de village (soirée Couscous)

23 août - Tour Poitou-Charentes

27 août - Spectacle Vie de Grenier + concert "Les Huberts
Hits"

4 septembre - Vide grenier (Festi Magné)

11 septembre - Marche Don du Sang

18 septembre - Fête du Pain

20 septembre - Réunion publique Maison de santé (Coulon)

14 octobre - Soirée choucroute (Comité de Jumelage
Allemand)

4 novembre - Pasta Party (Comité de Jumelage Italien)

19-20 novembre - Festival ABM

26-27 novembre - Marché de Noël (Comité de Jumelage
Allemand)

2-3 décembre - Téléthon

4 décembre - Coupe de Noël du Taekwondo

29 décembre - Don du sang

31 décembre - Corrida de Magné

*Dates connues au jour de l'édition du bulletin municipal et sous réserve d'annulation ou de report éventuel à venir notamment à cause de la crise sanitaire actuelle.



LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

"COMMUNE DE MAGNÉ - OFFICIEL"



APPLICATION "INTRAMUROS"